

**Date :** Jeudi 16 janvier 2025  
**Heure :** 1Gh10 (début de séance)  
**Lieu :** Visioconférence  
**Président de séance :** Jean Dartron  
**Secrétaire général :** Claudia Chaudrin Raboteur

## Participants

**Invités :** Fabrice Thomas-Babel (Directeur), Thierry Montagne (DTR), Steeve Zabeau (Pdt de la CRA)

**Présents :** Jean Dartron, Guy Manette, Claudia Chaudrin Raboteur, Sylvia Sermanson, Ulrich Delabarte, Corine Cazako, Lucien Galvani, Yohann Selbonne, Teddy Flereau, Isabelle Saint-Val, Jean-François Vlaj, Philippe Tourraine, Thierry Colombo, Jean-Charles Alcool, Eric Nestar, Jocelyn Martial, Richard Albert

**Excusés :** Philippe Maquiaba.

**Absents :** Armelle Alamelle, Elain Elie.

Le quorum étant atteint, le Président Jean Dartron présente à nouveau ses vœux aux membres du Conseil de Ligue (CDL) ainsi qu'aux invités, puis demande à la Secrétaire Générale (SG) de bien vouloir donner lecture de l'ordre de jour.

## Ordre du jour :

1. **Point sur le statut fédéral** (Directeur)
2. **Restitution du Groupe de travail « lutte contre la violence sur les rencontres de jeunes »** (Sylvia Sermanson)
3. **Restitution du Groupe de travail : « la sécurité et problématiques de l'arbitrage en futsal** (Président)
4. **Arbitrage : question sur les modalités de désignation des jeunes arbitres** (Sylvia Sermanson)
5. **Restitution du groupe de travail : « installation et refonte des commissions »** (Lucien Galvani)
6. **Questions diverses**

## 1. Point sur le statut fédéral

Le Directeur présente les différents points relatifs au dispositif en précisant les spécificités propres à la Guadeloupe en matière de financement (subvention).

## Les principaux points abordés :

### 1. Nature du contrat :

- Contrat bilatéral entre le club et le joueur, régit une relation employeur-employé telle qu'établie par le Code du Travail avec le versement d'un salaire
- Responsabilités en engagements partagées entre le club et le joueur.
- Le contrat fédéral et la licence du joueur sont validés directement par la FFF
- Le contrat fédéral peut être souscrit au plus tard jusqu'au 30 avril (sous réserve de remplir les conditions prévues par la FFF)

### 2. Exigences pour les clubs :

- Avoir une trésorerie suffisante pour garantir le paiement mensuel des salaires des joueurs sous contrat fédéral.
- Obligation d'avoir une gestion comptable et sociale rigoureuse (appui d'un expert-comptable très fortement recommandé)
- Suivi et appréciation de la santé financière et des comptes du club par la Commission Régionale de Contrôle des Clubs (CRCC)\*

### 3. Subventions :

- Pas d'automaticité entre l'obtention du statut fédéral et le versement de subventions régionales ou départementales ad hoc
- Important délai, lié aux contraintes des collectivités en matière d'octroi de subventions, entre l'accord de prise en charge d'un joueur fédéral par la Région Guadeloupe ou le Conseil Départemental, et le versement effectif des fonds. Ce qui implique que les clubs disposent d'un plan de trésorerie prévisionnel incluant le paiement des salaires des joueurs fédéraux sur fonds propres
- La Ligue joue le rôle de tiers de confiance et ne fait que redistribuer les fonds alloués par les collectivités
- Les conventions cadre avec les collectivités Régionales et Départementales ont été revues et signées pour la période allant 2024 à 2026, avec comme critère déterminant dans l'octroi des aides la qualité du parcours de professionnalisation qui sera mis en place pour le jeune titulaire d'un contrat fédéral.

### 4. Statistiques récentes (2021-2024) :

- **2021-2022** : 30 joueurs fédéraux sur 8 clubs (33 % pris en charge).
- **2022-2023** : 25 joueurs fédéraux sur 9 clubs (52 % pris en charge).
- **2023-2024** : Passage au dispositif de la Bourse d'Excellence. 16 joueurs sur 5 clubs (41 % pris en charge)

## 5. Problématiques récurrentes :

- Compréhension insuffisante par certains clubs des exigences liées au statut. Tant sur le plan financier que sur le plan comptable et social.
- Dépendance excessive à l'égard des subventions.

## 6. Dispositif d'accompagnement des clubs :

- Une réunion explicative a eu lieu le 24 septembre 2024 avec les clubs de R1Vito
- Importance de répéter les messages clés pour éviter les incompréhensions futures et que certains clubs ne se mettent en difficulté

Le CDL remercie le Directeur pour sa présentation et les informations données. Après échanges et débats, le CDL décide à l'unanimité des membres présents de poursuivre la pédagogie et l'accompagnement des clubs sur ce dispositif.

*\*Valable pour tous les clubs qui évoluent en R1 Vito*

## 2. Restitution du groupe de travail « lutte contre la violence sur les rencontres de jeunes » (Sylvia Sermanson)

La VP Sylvia Sermanson rend compte des travaux du groupe de travail (GT) et des propositions qui sont soumises à la validation du CDL.

Ces propositions reposent sur trois éléments :

- Un protocole Fair Play U15, U17, U19
- Un protocole de match
- Une charte du joueur

Le CDL remercie la VP Sylvia Sermanson pour sa présentation.

Après échanges et débats, le CDL valide à l'unanimité des membres présents les propositions faites qui viendront rejoindre les nombreuses mesures mises en place par la Ligue sur le sujet. A ce titre, le DTR rappelle que la première session de la formation de gestion de violence organisée par la Ligue à l'attention des éducateurs, se tiendra dans les prochains jours pour la zone Nord Grande-Terre.

Le Président et le VP Guy MANETTE en profitent pour informer le CDL des échanges qu'ils ont eus dans le courant de la semaine avec monsieur Le préfet, son cabinet et la DRAJES.

L'ETAT par la voix de ses représentants a clairement tenu un langage de fermeté et indique que les auteurs d'actes de violence seront punis sur le plan judiciaire. Le préfet note avec satisfaction la volonté exprimée par la Ligue de faire de même sur le plan disciplinaire.

L'ETAT prend note des initiatives prises par la Ligue pour autant le préfet attend une vraie prise en main du sujet par les clubs.

Le CDL remercie le Président et le VP Guy MANETTE pour ces informations qui plaident pour ne pas baisser la garde et appellent à demeurer vigilant.

### 3. Restitution du groupe de travail : « la sécurité et problématiques de l'arbitrage en futsal (Président) »

Le Président indique que le groupe de travail et la réunion avec les arbitres de futsal ont permis de mettre en lumière des problématiques spécifiques au futsal, notamment :

- Le manque d'arbitres formés.
- Les tensions croissantes lors des compétitions notamment en raison de la proximité entre les acteurs et les supporters.

Les propositions retenues et soumises au CDL sont donc les suivantes :

- La mise en place d'un plan de formation spécifique arbitres futsal.
- La mise en place d'une fiche d'observation qui sera remplie par les clubs à chaque match afin de signaler les manquements constatés tant sur le plan de l'organisation de la rencontre, que sur les aspects liés à la sécurité. Cette feuille sera transmise à la Ligue sur une boîte dédiée et les éléments analysés par la commission futsal.
- L'annonce de la rencontre qui sera diffusée sur les réseaux de la Ligue doit être faite le mardi et non plus seulement le jour du match.

Le CDL remercie le Président Jean DARTRON pour les éléments donnés.

Après échanges et débats, le CDL décide à l'unanimité des membres présents de valider les propositions faites.

A noter que pour répondre à la problématique du risque de déprogrammation l'annonce du Grand Match qui sera faite le mardi, le sera « sous réserve du maintien de la programmation en l'état. »

### 4. Arbitrage : question sur les modalités de désignation des jeunes arbitres (Sylvia Sermanson)

La VP Sylvia Sermanson sollicite le Président de la CRA afin que celui-ci indique les modalités qui prévalent pour la désignation des jeunes arbitres par la CRA. En effet, certains retours font état de désignations qui sont faites hors du bassin ou est domicilié le jeune, ce qui favorise l'absentéisme de ces jeunes qui ne disposent pas de véhicule. Steve Zabeau (Président de la CRA) confirme le principe visant à désigner le jeune au plus proche de son domicile connu prévaut toujours. Pour autant, le manque d'arbitre peut contraindre à faire quelques entorses à cette règle. Le Président de la CRA indique qu'il sera plus vigilant sur le sujet et demande à la VP Sylvia Sermanson de lui remonter les cas. Le VP Guy Manette souligne l'importance d'avoir le maximum d'arbitres

désignés sur les matchs de jeunes, car cela est également un gage de sérénité sur le terrain.

Le Président de la CRA abonde dans ce sens mais regrette que les clubs n'accompagnent suffisamment leurs jeunes arbitres, ce qui explique en partie la raison pour laquelle beaucoup arrêtent l'arbitrage.

## 5. Restitution du groupe de travail : « installation et refonte des commissions »

(Lucien Galvani)

Le VP Lucien Galvani rappelle les objectifs de sa mission :

- Passer en revue les commissions existantes pour améliorer leur efficacité.
- Assurer une meilleure représentativité des clubs dans les instances décisionnelles.

Après échanges et débats le CDL :

- Arrête la composition des commissions présentées dans l'annexe 1
- Renvoie à une date ultérieure l'examen des commissions suivantes : La CRFF, la CRPFE, la Commission du Football de Iles du Sud
- Valide la Carte de Membre de Commission Régionale de la LGF (Annexe 2)

## 6. Questions diverses

### 1. Organisation des tournois des clubs champions interligues (Martinique/Guyane/St Martin/ Guadeloupe) - catégories jeunes

Afin d'appréhender au mieux ces rendez-vous et définir le cadre budgétaire qui y est associé, le Président demande à la VP Sylvia Sermanson de mettre en place un groupe projet qui devra rendre son rapport au CDL au plus tard mi-avril.

### 2. Organisation tournoi U16 du Conseil Départemental

Le VP Richard Albert, rappelle la formule retenue pour cette année et singulièrement la mise en place d'un tournoi préliminaire visant à préparer au mieux nos jeunes.

**Clôture de la séance : l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée et les débats clos par la SG.**

- **Heure de clôture : 23H10.**

Le Président



Jean DARTRON

La Secrétaire Générale



Claudia CHAUDRIN RABOTEUR

## ANNEXE I

### COMMISSIONS LGF 2024-2025

#### 1. COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives (CRTIS)

Commission Régionale de Gestion des Calendriers et des Compétitions (CRGCC)

Commission Régionale d'Arbitrage (CRA)

Commission Régionale de Gestion des Délégués (CRGD)

Commission Régionale Médicale de Santé (CRMS)

Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales (CRSOE)

#### 2. COMMISSIONS REGLEMENTAIRES ET DISCIPLINAIRES

Commission Régionale de Disciplines (CRD)

Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA)

Commission Régionale des Statuts, Règlements et Contentieux (CRSRC)

Commission d'Appel Régionale et d'Appel de Discipline (CARAD)

Commission Régionale de Contrôle des Clubs (CRCC)

#### 3. COMMISSIONS D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT

Commission Régionale d'Organisation des Coupes et Trophées Séniors et Compétitions Internationales (CROCTSCI)

Commission Régionale des Jeunes (CRJ)

Commission Régionale du Statut de l'Éducateur (CRSE)

Commission Régionale de Réécriture des Textes et Règlements (CRRTR)

Commission Régionale du Football d'Animation et des Labels (CRFAL)

#### 4. AUTRES COMMISSIONS

Commission FAFA

Commission Régionale Financière ( CRF)

Commission Régionale d'Éthique (CRDE)

## COMMISSIONS OBLIGATOIRES

### I. Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives (CRTIS)

#### a. Missions

- Contrôler, à la demande des propriétaires, les installations et éclairages sportifs en vue de leur classification, selon la réglementation de la FFF.
- Conseiller les propriétaires d'installations sportives.
- Étudier et valider les formulaires de demande d'avis préalable à l'installation ou à l'éclairage.

#### b. Composition

- Président	- SAINT-VAL Isabelle
- Sec. Gal	- PIERROT Bernard
- Sec. Gal Adj	- GILETTE Moïse
- Membres	- EDOM Bruno
	- DESVARIEUX Jean-Marc
	- ELEORE Richard
	- GEORGES Jean
	- PINSON Camille-Gérard
	- SALNOT Roger
	- THARSIS Pelmard
	- DE LABARTHE Fred
	- RAMLALL Victor
	- MATHEY Patrice

### II. Commission Régionale de Gestion des Calendriers et des Compétitions (CRGCC)

#### a. Missions

- Établir le calendrier général des compétitions, en relation avec les commissions et les pratiques (services, joueurs, football diversifié, féminins,).
- Organiser toutes les compétitions du ressort de la Ligue (championnats, coupes régionales, tours préliminaires de la Coupe de France).
- Assurer le bon déroulement des compétitions.

- Faire preuve de neutralité, rigueur et organisation.

## **b. Composition**

- Président	- DE LABARTHE Ulrich
- Membres	- MAQUIABA Philippe
	- ZAMORE Stéphane
	- MERABLI Mickaël
	- LOF David
	- SOUTHENARE Dominique
	- AIME Jean-Emmanuel
	- IBENE Yvelle
	- CLAIREVILLE Agnès
	- FLEREAU Teddy

## **III. Commission Régionale d'Arbitrage (CRA)**

### **a. Missions**

- i. Sous-commissions de Pilotage de l'Arbitrage
  1. Élaborer la politique de recrutement, de formation et de perfectionnement des arbitres.
  2. Assurer les désignations et les contrôles.
  3. Veiller à l'application des lois du jeu et statuer sur les réclamations relatives à cette application.
- ii. Sous-commissions de Promotion et de Développement de l'Arbitrage
  1. Promouvoir le développement de l'arbitrage au sein des instances et des clubs.
  2. Mettre en place des actions de sensibilisation à la pratique de l'arbitrage au sein des clubs, des écoles, etc.

### **b. Composition**

- Président	- ZABEAU Steeve
- Sec. Gal	- ANTOINE Ruddy
- Membres	- AMBROISE Jean-Claude
	- BALISIER Lucien
	- DESBONNES Boris
	- DOUGLAS Lydia

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GLETTE Moïse</li> <li>- GUEMISE Jean-Paul</li> <li>- HIRA Simon</li> <li>- MONGORIN Allan</li> <li>- NAIGRE Séverin</li> <li>- PIERROT Claude</li> <li>- THURAM-ULIEN Emmanuel</li> <li>- TOURAINE Philippe</li> <li>- SAINT-VAL Isabelle</li> </ul>
--	---

#### IV. Commission Régionale de Gestion des Délégués (CRGD)

##### a. Missions

- Assurer la désignation des délégués dans les différentes compétitions organisées par la Ligue.
- Assurer le recrutement, la formation et la fidélisation des délégués.
- Maîtriser l'environnement des rencontres, des lois du jeu.
- Faire preuve de mentalité, rigueur et organisation.

##### b. Composition

- Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RAZIN Joël</li> <li>- BOURGEOIS Bernard</li> <li>- DIADO Harry</li> <li>- TARET Jean-Claude</li> <li>- MARCEL Audebert</li> <li>- GABRIEL José</li> <li>- CESARIN Richard</li> <li>- JENA6BAPTISTE Roland</li> <li>- SERMANSON Sophia</li> <li>- MILON Jean-Marie</li> <li>- LECAS Pascal</li> </ul>
-------------	---

## V. Commission Régionale Médicale de Santé (CRMS)

- Délégué : ELIE Élain
- Missions et composition en cours

## VI. Commission Régionale de Surveillance des Opérations Électorales (CRSOE)

- Mise en place par le CDL



## COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES ET DISCIPLINAIRES

### I. Commission Régionale de Disciplines (CRD)

#### 1. Missions

- Juger tous les dossiers relevant du « règlement disciplinaire de la FFF », relevant de la police des terrains et des cas disciplinaires de toute personne accomplissant une mission au sein d'un club ou d'une instance de la LGF.
- Juger des cas de violation à la morale sportive et des manquements graves portant atteinte à l'honneur de la Ligue Guadeloupéenne de Football.
- Maîtriser les règlements et procédures administratives

#### 2. Durée de la mandature du CDL : 4 ans

#### 3. Composition

- Président	- CARMASOL Sylvain
	- NOBIAL Marie-Line
	- DELAMRE Marc
	- MANUBIN José
	- NOYON Ferly
	- REMY-FAUGASSE Patrick
	- TALLASSON-DOUGLAS Lydia
	- BORDIN François
	- LOUIS Ingrid

### II. Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA)

#### 1. Missions

- Veiller au respect des obligations de couverture des clubs.
- Statuer sur les mutations des arbitres et sur leur attachement à un club.
- Connaître les règlements et les statuts de l'arbitrage.

#### 2. Composition

- Président	- COLMOBO Thierry
-	- MOULIN Denise
	- NEGRE Arthur
	- SOUTENARE Dominique
	- ZABEAU Steeve
	- LOSBAR Max
	- ANGERVILLE Franck
	- TOURAINE Philippe
	- GAUCHEZ-CAZALIS Patrice

### III. Commission Régionale des Statuts, Règlements et Contentieux (CRSRC)

#### 1. Missions

- Veiller à l'application du règlement pour toutes les compétitions et catégories,
- Juger les dossiers et litiges relatifs aux mutations des licenciés.

#### 2. Organisation

- Deux sous-commissions : Séniors et Jeunes
- Chacune de ces deux sous-commissions bénéficient d'un secrétaire, leurs décisions devront être validées par le président de la CRSRC.
- La commission se réunira en plénière à chaque fois que nécessaire.

#### 3. Composition

- Président	- SIOUSSARAM Frédéric
<b>Sous-commissions SENIORS</b>	- BERTHELOT René - PALIX Éric - GENE Vénus - MONGE Raymond - GILETTE Moïse - DOLLIN Nicaise
<b>Sous-commissions JEUNES</b>	- MONTELLA Patricia - MATTHEW Roséna

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ROLLE Philippe</li> <li>- DE LABARTHE Fred</li> <li>- VIATOR Alain</li> <li>- DOHOMAIS Tirolien</li> <li>- ZENON Lionel</li> </ul>
--	---

## IV. Commission d'Appel Régionale et d'Appel de Discipline (CARAD)

### 1. Missions

- Juger en appel toutes les décisions prises en matière juridique et disciplinaire sur l'ensemble des compétitions organisées par la Ligue.

### 2. Durée de la mandature : 4 ans

### 3. Compositions

- Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EDOUARD Daniel</li> <li>- DORANGES Patrick</li> <li>- AUBOU Jean</li> <li>- DURIMEL Francois-Xavier</li> <li>- POLDASSE Robert</li> <li>- SOUTENARE Dominique</li> <li>- MERCIRIS Jean-Yves</li> <li>- BAPTISTE Gratien</li> </ul>
-------------	---

## V. Commission Régionale de Contrôle des Clubs (CRCC)

### 1. Missions

- Veiller au non respect du Code Réglementaire et Financier des clubs en lien avec le statut fédéral.

### 2. Composition

- Président	<ul style="list-style-type: none"><li>- VINCENT Mario</li><li>- LAURENT Richard</li><li>- AMETIS Eddy</li><li>- ADENET Mickaël</li><li>- DORVILLE Aïka</li><li>- Un nouvel expert comptable</li><li>- Secrétariat du service juridique de la Ligue</li></ul>
-------------	--



## COMMISSIONS D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT

### I. Commission Régionale d'Organisation des Coupes et Trophées Séniors et Compétitions Internationales (CROCTSCI)

#### 1. Missions

- Organiser et animer tous les évènements séniors (coupes, trophées, compétitions internationales), arrêter par la Ligue.

#### 2. Composition

- Président	- MAQUIABA Philippe
- Sec. Gal	- GILETTE Moïse
- Membres	- PIERROT Bernard
	- CUSSET José
	- ROCHE Mercier
	- RENIA Philippe
	- CLAIREVILLE Agnès
	- NEGRE Sylvain
	- SAME Grégory
	- LAPILUS Jessica

### II. Commission Régionale des Jeunes (CRJ)

#### 1. Missions

- Organiser et animer tous les évènements jeunes arrêtés par la Ligue.

#### 2. Composition

- Président	- LOFT David
- Sec. Gal	- CLAIREVILLE Agnès
- Membres	- IBENE Yvèle
	- MRABLI Mickaël
	- NEGRE Sylvie
	- ZAMORE Stéphane

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ZENN Lionel</li> <li>- AIME Jean- Emmanuel</li> <li>- SAME Grégory</li> <li>- ZE NON Lionel</li> </ul>
--	---

### III. Commission Régionale du Statut de l'Éducateur (CRSE)

#### 1. Missions

- Procéder à l'enregistrement des licences des éducateurs et entraîneurs de la BEF et BMF.
- Procéder à l'homogénéisation des contrats et avenants conclus par les clubs.
- Concilier les parties en cas de litige.
- Procéder aux contrôles d'activités.

#### 2. Compositions

- Président	- VADIMON Jean-Yves
- Sec. Gal	- ALBERT Richard
- Membres	- AKO Gérard
	- BORDELAIS Christian
	- MONTAGNE Thierry (DTR)
	- VLAJ Jean-François
	- SALNOT Roger
	- MAQUIABA Philippe
	- VILLEROY Jean-Louis
	- NESTAR Éric
	- ZABEAU Christian

### IV. Commission Régionale de Réécriture des Textes et Règlements (CRRT)

#### 1. Missions

- Revoir les règlements sportifs de toutes les compétitions organisées par la Ligue, ainsi que les statuts et règlements intérieurs.

- La commission devra se réunir obligatoirement dès la mi-saison.

## **2. Compositions des référents du CDL et des Présidents des commissions règlementaires**

- Président	- ALAMELLE Armelle
- Sec. Gal	- FLEREAU Teddy
- Membres	- CHAUDRIN-RABOTEUR Claudia
	- GALVANI Lucien
	- MAQUIABA Philippe
	- ZAMORE Stéphane
	- EDOUARD Daniel
	- SIOUSSARAM Frederick
	- SAINT-VAL Isabelle
	- ALBERT Richard
	- MONTAGNE Thierry
	-

## **V. Commission Régionale du Football d'Animation et des Labels (CRFAL)**

### **1. Missions**

- Établir les différentes actions à mener au niveau du football d'animation en étroite collaboration avec le Pôle Technique, La Direction Technique Régionale et les autres commissions concernées.
- Accompagner les clubs en vue de l'obtention des labels.

### **2. Compositions**

- Président	- AIME Jean-Emmanuel
- CTR	- MONTAGNE Thierry
- Membres	- VLAJ Jean-François
	- BAUCAL Stéphane
	- BEMATOR Génaël
	- LOF David
	- MERABLI Mickaël
	- NOEL Stanley
	- SEYMOUR Mario
	- ZAMORE Stéphane
	- AIME Jean-Emmanuel
	- MASSIMA Willem
	- MICHEE Laurent
	- SAME Grégory
	- NICOLAS Tejy



## AUTRES COMMISSIONS

### I. Commission FAFA

#### Missions

*Accompagner les clubs dans les démarches visant à obtenir les aides FAFA*

#### Composition

- **MANETTE Guy**
- **MARTIAL Jocelyn**
- **SAINT-VAL Isabelle**
- **ALCOOL Jean-Charles**

### 2 COMMISSION REGIONALE FINANCIERE ( CRF)

#### Composition

- **SERMANSON Sylvia**
- **MARTIAL Jocelyn**
- **COLOMBO Thierry**
- **SELBONNE Yohann**
- **Le Directeur de la Ligue**

### 3 COMMISSION REGIONALE D'ETHIQUE (CRDE)

#### Mission

- *Application des règles contenues dans la charte de l'Éthique du Football pour tous les manquements commis par les licenciés à l'occasion des déclarations, d'attitudes ou de comportements publics de nature à nuire l'image du Football.*
- **Étudier les dossiers dont la commission s'est saisie ou qui lui sont transmis par le Conseil De Ligue**

#### Composition



# LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL



- **ALCOOL Jean-Charles**
- **SENE Joseph**
- **ARCONTE Alain**
- **ALAMELLE Armelle**



Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

[www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr](http://www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr)

[sgeneral@lgfoot.fr](mailto:sgeneral@lgfoot.fr)

05.90.21.28.88



## ANNEXE II

### LA CHARTE DE MEMBRE DE COMMISSION RÉGIONALE DE LA LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

#### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque membre de commission soumis à la présente charte doit avoir conscience de l'importance de ses fonctions et des obligations et responsabilités qui en découlent. Il doit faire preuve d'une attitude éthique, se comporter de manière digne, faire preuve du plus haut degré d'honnêteté, d'impartialité, d'intégrité et de crédibilité. Il doit s'acquitter de sa fonction avec toute la diligence et le soin requis.

Chaque membre s'interdit d'abuser de sa fonction, notamment à des fins privées ou pour en tirer un quelconque avantage personnel. Dans toute activité liée au football, chaque membre agira en tout temps conformément aux principes décrits ci-dessous.

#### RÈGLES GÉNÉRALES D'INTÉGRITÉ

##### *Non discrimination*

Les membres soumis à la présente Charte ne doivent en aucun cas adopter une attitude, ni utiliser un propos dénigrant ou tout autre moyen susceptible de porter atteinte à la dignité humaine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison, notamment de la couleur de sa peau, sa race, sa religion, ses origines ethniques ou sociales, ses opinions politiques, son orientation sexuelle, un handicap ou tout autre motif portant atteinte à la dignité humaine.

##### *Confidentialité*

Les membres soumis à la présente Charte ne doivent pas divulguer les informations qui leur sont confiées de façon confidentielle et qui ne sont pas dans le domaine public. Ils ne doivent pas non plus divulguer d'autres informations pour en tirer un profit ou un avantage personnel, ni par malveillance pour entacher la réputation d'un individu ou d'une organisation. Le devoir de confidentialité demeure au-delà de la fin de la relation qui rend la Charte applicable à une personne.

#### RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

##### *Assiduité*

Les membres de commission doivent assister en personne aux séances. Toute absence doit être signalée au plus vite au président de la commission ou à défaut au secrétariat de la LGF. Toute absence consécutive à quatre réunions, hors cas de force majeure, pourra être interprétée par le Conseil de Ligue comme une démission.

##### *Tenues des commissions*

Les membres de commission doivent faire preuve d'un respect mutuel et protéger les intérêts de la LGF dans leur travail auprès de la commission. Ils doivent étudier tous les documents qui lui sont envoyés avant la séance et sont invités à participer activement aux discussions. Les membres de commissions doivent agir avec fidélité, loyauté, en toute indépendance et neutralité dans le meilleur intérêt de la LGF et de la promotion et du développement du football au niveau régional.

### **Respect des règles**

Les membres de la commission sont tenus de respecter les règles et règlements applicables de la LGF dans le cadre de leur travail auprès de la commission, en particulier les statuts de la LGF et le code d'éthique de la FFF, mais aussi toutes les décisions prises par la LGF.

### **RÈGLES GÉNÉRALES DE REPRÉSENTATION**

#### **Principe de représentation**

Dans le cadre de notre mission au sein des Commissions Régionales, vous pouvez être amenés à représenter l'instance de la LGF lors d'évènements, manifestations ou autres.

Les frais de déplacement seront pris en charge par la Ligue uniquement dans le cas d'une sollicitation et/ou validation par le Conseil de Ligue.

Pris connaissance et accord,

Le

Nom, prénom et signature